

LETTRE D'INFO HEBDO DU SNUIPP-FSU 07



SNUipp-FSU Ardèche : 04.75.64.32.02 - snu07@snuipp.fr

[Le site internet](#) [La page Facebook](#)

Cette semaine

UN DISCRÉDIT TOTAL !

REPLACEMENT : DÉNONCER LES
CARENCES

6 CONTRACTUELS DE PLUS

FACE À LA LOI DE SÉCURITÉ
GLOBALE

VOUS CHERCHEZ UNE CIRCULAIRE ?

PERMUTATIONS 2021

SE SYNDIQUER : UNE BONNE IDÉE !

Regardez ailleurs !

Fuite en avant : c'est la doxa du ministre-communicant. Quand on lui parle direction, il nous répond Grenelle de l'éducation et stoppe l'agenda social. Quand on évoque le syndicat Avenir lycéen qu'il aurait contribué à monter pour faire passer ses réformes controversées, il accuse les députés d'être manipulés.

Cela fait bien longtemps qu'il n'est plus audible en interne. Combien de temps cette mascarade pourra-t-elle tenir politiquement ? Aucun ministre n'aura autant méprisé et dénigré le travail des enseignants...

Agenda

Mercredi 2 décembre :

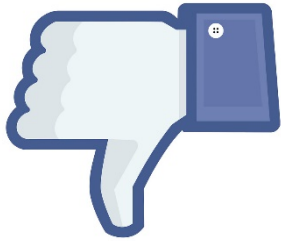
Réunion permutations informatisées du SNUipp-FSU

Groupe départemental de suivi des directeurs

3 au 18 décembre :

Réunion Info Syndicale AESH

LE DISCRÉDIT DU MINISTRE EST TOTAL !



Ses vidéos sont devenues insupportables. L'empathie médiatisée n'est que de façade. Le double langage est de mise. De quelle crédibilité le ministre dispose-t-il pour continuer d'être l'interlocuteur des personnels ? Si l'école tient encore c'est parce que les personnels font front. [Lire la suite...](#)

REPLACEMENT : DÉNONCER LES CARENCES



Lorsqu'une classe n'est pas remplacée, c'est toute l'école qui dysfonctionne ! Plusieurs remontées font état de nombreuses journées non remplacées. Le contexte sanitaire n'explique pas tout : dès la rentrée le SNUipp dénonçait le manque de moyens.

La section invite les équipes à se saisir des outils mis à disposition et à faire remonter l'état du non remplacement. Le SNUipp interpellera l'IA et les parlementaires sur la base des remontées.

[Lettre aux parents](#)

[Motion du conseil des maîtres](#)

[Courrier à l'IA](#)

[Formulaire CLIC Remplacement](#)

RECRUTEMENTS DE CONTRACTUELS : 6 DE PLUS EN ARDÈCHE !



Pouvoir aux besoins d'accord...mais pas comme ça ! Depuis la rentrée, le SNUipp demande l'activation de la liste complémentaire (1500 personnes). Le ministère préfère recruter des milliers de contractuels, renforcer la précarité et nier l'importance de la professionnalité des enseignants. Le SNUipp-FSU exige que les personnels contractuels recrutés soient prolongés jusqu'à la fin de l'année scolaire, qu'ils puissent passer un concours réservé leur donnant la possibilité d'être titularisés et bénéficier ensuite d'une formation initiale de qualité. [Voir la liste des affectations de contractuels en Ardèche](#)

POUR NOS DROITS ET NOS LIBERTÉS FACE À LA LOI DE SÉCURITÉ GLOBALE



La FSU 07 appelle à participer aux rassemblements d'Aubenas (10h – Agora) et Valence (14h – Fontaine monumentale). Mobilisés contre une loi qui aggraverait encore plus les risques encourus par celles et ceux qui veulent simplement exercer leurs droits de citoyen·nes et défendre les libertés. Venir avec un masque barré d'une croix symbolisant la restriction de nos libertés.

[Voir l'attestation de déplacement spécifique](#)

VOUS CHERCHEZ UNE CIRCULAIRE ?



Le SNUipp met en place un outil permettant un accès rapide pour tous aux circulaires des deux dernières années et à leurs pièces jointes. Les délégués du personnel sont disponibles pour accompagner et répondre aux demandes.

[Voir le tableau des circulaires](#)

PERMUTATIONS INFORMATISÉES : C'EST EN CE MOMENT



Le serveur est ouvert jusqu'au 8 décembre. Pour accompagner les collègues souhaitant changer de département, le SNUipp organise une réunion d'information le mercredi 2 décembre à 9h ([inscription en ligne](#)) et met à disposition un [site spécifique permutations](#) - [Voir le calendrier](#)

SYNDIQUEZ-VOUS : RENFORCEZ LE POIDS DU SNUIPP-FSU



La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de la cotisation, même si vous n'êtes pas imposable. Si ce n'est pas encore fait, c'est [le moment d'adhérer.](#)